



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Deuxième Séminaire régional pour les parlements africains sur la réalisation des Objectifs de développement durable



Djibouti, 5-7 décembre 2022

Organisé conjointement par l'Assemblée nationale de Djibouti et
l'Union interparlementaire

PROGRAMME

Dimanche 4 décembre 2022

Arrivée des délégués

Lundi 5 décembre 2022

09 h 00-09 h 45 Inscription

09 h 45-10 h 15 **Séance inaugurale**

Maitre de cérémonie : Mme Fatouma Mahdi, fonctionnaire de l'Assemblée nationale,
Djibouti

Allocutions spéciales :

Mme Emma N'Gouan-Anoh, Représentante du PNUD, Djibouti
M. José Barahona, Coordinateur résident des Nations Unies à Djibouti

Allocutions de bienvenue :

M. Duarte Pacheco, Président de l'Union interparlementaire
M. Mohamed Ali Houmed, Président de l'Assemblée nationale de Djibouti

Photo de groupe

10 h 15 – 10 h 30 Pause-café

Quels progrès ont été réalisés en Afrique ? Comment les parlements contribuent-ils à la mise en œuvre des ODD

10 h 30-11 h 45 **Contexte**

Cette séance donnera un aperçu de l'état de la mise en œuvre des ODD dans le continent africain, ainsi que des initiatives qui ont été mises en place par les parlements du monde entier pour contribuer à leur réalisation effective. Les parlementaires et le personnel parlementaire recevront les dernières informations sur les principaux domaines de progrès et les obstacles qu'il convient de lever en urgence. Les délégations seront invitées à faire le point sur la manière dont elles promeuvent la mise en œuvre des ODD sur le plan politique et dans le cadre de leurs fonctions parlementaires.

Intervenants :

- Mme. Aleksandra Blagojevic, Responsable du Programme de développement international (UIP)
- Mme Deka Moussa Ragueh, Conseillère principale régionale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)
- Mme Angela Kiconco, Statisticienne (CEA)

Tour de table avec les participants (une personne par délégation)

Axes de réflexion :

- Quelles initiatives ou pratiques votre parlement a-t-il mises en place pour contribuer à la mise en œuvre des ODD ?
- Comment assurez-vous la promotion de la mise en œuvre des ODD à travers votre programme politique ?

Quels sont les défis à relever ? Comment les ODD peuvent-ils aider les parlements à y apporter des solutions durables ?

11 h 45 - 13 h 00 Séance I : Promouvoir la stabilité et la gouvernance démocratique pour le développement : le rôle des parlements

Les conflits et l'instabilité demeurent une grande menace pour le développement durable. Selon les données de la CEA, la situation de la paix, de la justice et des institutions efficaces (ODD16) s'est détériorée depuis 2000 et constitue le plus grand défi que le continent doit relever. Il convient d'inverser les tendances actuelles et les parlements ont un rôle crucial à jouer dans cet effort. En effet, ils peuvent contribuer à assurer la stabilité, la paix et le développement durable pour tous, en favorisant la mise en place de systèmes politiques démocratiques et d'un processus décisionnel inclusif, participatif et représentatif à tous les niveaux.

Modératrice : Mme Aleksandra Blagojevic, Responsable du Programme de développement international (UIP)

Intervenants :

- Mme Tamar Chugoshvili, Responsable du Programme Associé le public (UIP) (*participation en ligne*)
- M. Hamidou Traoré, Membre du CNT (Mali) (*participation en ligne*)
- Mme Sanogo, Membre du CNT (Mali) (*participation en ligne*)
- M. Nuur Sheekh, Porte-parole du Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)

L'intervention sera suivie d'échanges interactifs avec les délégués sur l'importance de promouvoir la démocratie, ce qui pourrait également contribuer à la mise en œuvre des ODD.

13 h 00 – 14 h 00 Pause-déjeuner

14 h 00 – 15 h 15 Séance II : L'égalité des sexes et des parlements sensibles au genre comme moteurs de changement pour un développement durable inclusif

L'appel des ODD à ne laisser personne de côté exige de mettre un accent particulier sur la lutte contre les inégalités, notamment celles fondées sur le sexe, étant donné qu'il s'agit d'un problème de société. Dans la Déclaration de Kigali, adoptée à la 145^e Assemblée de l'UIP en octobre 2022, les parlementaires du monde entier ont reconnu que l'égalité des sexes est un droit pour tous et se sont engagés à atteindre la parité dans la prise de décisions politiques, et à s'assurer que l'élaboration des lois, leur mise en œuvre et la budgétisation soient sensibles au genre dans tous les domaines politiques. Pour faire avancer ces priorités de transformation, ils se sont engagés à redoubler d'efforts pour que les parlements deviennent des institutions plus sensibles au genre, conformément au Plan d'action de l'UIP pour des parlements sensibles au genre.

Selon les données de l'ONU disponibles, les pays africains doivent accélérer les progrès pour la réalisation de l'ODD 5 et, en particulier, augmenter le nombre des sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les gouvernements locaux. Cette séance sera consacrée au rôle des parlements dans l'accélération des progrès vers l'égalité des sexes, notamment en s'attaquant aux discriminations et à la violence fondées sur le sexe, en tant qu'institutions sensibles au genre, en veillant à ce que l'intégration de la dimension de genre et sa budgétisation guident le travail du parlement, et en mobilisant les hommes parlementaires afin qu'ils soient des alliés en matière d'égalité des sexes.

Modérateur : M. Hassan Omar Mohamed Kamil, Membre de l'Assemblée nationale, Djibouti

- Mme Espérance Nyirasafari, Vice-Présidente, du Senat (Rwanda)
- Mme Franceline Toe Bouda, membre du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF), *message vidéo*
- Mme Roda 'Ali, Membre de l'Assemblée nationale (Djibouti)

L'intervention sera suivie d'échanges interactifs au cours desquels les délégués pourront partager leur expérience, leurs idées et leurs recommandations.

15 h 30 - 15 h 35 **PARLEMENTS POUR LA PLANÈTE** – Vidéo d'une future campagne de l'UIP visant à mobiliser les parlements pour qu'ils agissent face à l'urgence climatique.

15 h 35 - 16 h 50 **Séance III : Changements climatiques : une menace existentielle**

L'Afrique représente moins de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais souffre de manière disproportionnée des changements climatiques. Les catastrophes naturelles, les moyens de subsistance perturbés et les migrations induites par le climat menacent de plus en plus les pays africains et leurs populations, avec des implications sociales et économiques importantes, y compris au niveau culturel. La séance se penchera sur la manière dont les parlements relèvent le défi des changements climatiques en réduisant les émissions et soutenant les efforts d'adaptation, notamment en renforçant la législation sur le climat. La séance examinera également comment les parlements peuvent veiller à ce que les liens entre l'action climatique et le développement durable soient systématiquement pris en compte.

Modératrice : Mme. Aleksandra Blagojevic, Responsable du Programme de développement international (UIP)

Intervenants :

- M. Andrew Harper, Conseiller spécial pour l'Action climatique, HCR (*participation en ligne*)
- Mme Maria Mousmouti, Chargée de recherche associée, Centre d'études législatives Sir William Dale de l'Institut d'études juridiques avancées, Université de Londres (*participation en ligne*)
- Mme Amira Saber, Membre de la Chambre des représentants de l'Égypte
- M. Waven William, parlementaire des Seychelles, Vice-Président de la Commission permanente du développement durable de l'UIP (*message vidéo*)

L'intervention sera suivie d'échanges interactifs au cours desquels les délégués pourront partager leurs pratiques et expériences de stratégies efficaces d'adaptation et d'atténuation.

16 h 45 - 17 h 00 **Séance plénière – Conclusions de la première journée**

Maitre de cérémonie : Mme Fatouma Mahdi, fonctionnaire de l'Assemblée nationale, Djibouti

[Entretiens organisés par les médias pendant le séminaire avec des délégués, sur les raisons de leur venue et ce qu'ils espèrent réaliser grâce à ce séminaire]

Mardi 6 décembre 2022

9 h 30 - 10 h 00 Synthèse des délibérations de la première journée

Maitre de cérémonie : Mme Fatouma Mahdi, fonctionnaire de l'Assemblée nationale, Djibouti

10 h 00-11 h 15

Séance IV : Faire progresser le développement durable grâce aux droits de l'homme

Le Programme 2030 est profondément ancré dans les normes internationales relatives aux droits de l'homme et aspire à réaliser ces droits pour tous, en mettant l'accent sur les principes d'égalité, de non-discrimination et d'inclusion. En promouvant, en protégeant et en respectant les droits de l'homme, nous aspirons également à réaliser les ODD et vice versa. Cette séance se concentrera sur le rôle des parlements dans la promotion des droits de l'homme, en coordination avec d'autres acteurs nationaux et internationaux. L'accent sera mis sur les outils que les parlements peuvent utiliser pour mesurer les performances institutionnelles en matière de droits de l'homme et pour prendre d'autres mesures, et sur le rôle des organes des droits de l'homme au parlement et la coopération avec des partenaires extérieurs.

Modérateur : M. Fabrice Basile, Chargé d'affaires p.i. auprès de la Délégation de l'Union européenne à Djibouti

Intervenants :

- M. Miloon Kothari, Expert en droits de l'homme et ancien Rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable (*message vidéo*)
- Membre de l'Assemblée nationale de Djibouti
- Mme Malungo A. Chisangano, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale de la Zambie

L'intervention sera suivie d'échanges interactifs au cours desquels les délégués pourront partager leur expérience, leurs idées et leurs recommandations.

11 h 15-11 h 30

Pause-café

11 h 30-12 h 45

Séance V : Renforcer le rôle des parlements dans la préparation face aux urgences sanitaires

L'Afrique a bien progressé en matière d'indicateurs de santé et devrait maintenir ces progrès pour atteindre les cibles correspondantes d'ici 2030. Toutefois, elle reste vulnérable aux urgences sanitaires. En plus de la pandémie de COVID-19, d'autres épidémies sont également à l'origine du poids des urgences du continent, avec un lourd tribut sur la vie et le bien-être des personnes. L'accès aux services de santé est un défi, en particulier pour ceux qui vivent dans les zones rurales où les réseaux routiers médiocres. Une meilleure préparation implique un renforcement des capacités des pays à détecter et à faire face aux risques sanitaires et aux urgences. Des cadres juridiques sont nécessaires pour renforcer les systèmes de santé et garantir que les groupes vulnérables et marginalisés ne soient pas des laissés-pour-compte. Des capacités et des ressources pour la mise en œuvre réussie de ces cadres sont également nécessaires. La séance comprendra un débat sur la manière dont les parlements peuvent améliorer leur engagement en matière de sécurité sanitaire ainsi qu'une présentation sur le guide UIP-OMS sur la préparation aux situations d'urgences sanitaires contenant des conseils pratiques sur la législation, l'alignement budgétaire, la surveillance et la représentation des besoins des personnes et des communautés dans les processus de préparation.

Modérateur : M. Reinhilde Van de Weerd, Représentant de l'OMS à Djibouti (à confirmer)

Intervenants :

- M. Ludy Suryantoro, Chef de l'Unité Participation multisectorielle pour la sécurité sanitaire du Programme d'urgences sanitaires de l'OMS (*message vidéo*)
- M. Mohamed Khouildi, membre du Conseil de la Nation de l'Algérie
- Témoignages, populations rurales

L'intervention sera suivie d'échanges interactifs au cours desquels les délégués pourront partager leur expérience, leurs idées et leurs recommandations.

12 h 45 -14 h 00

Pause-déjeuner

14 h 00-15 h 15

Séance VI : Renforcer le rôle des parlements et des parlementaires dans le financement et le suivi des ODD

Les parlementaires ont un rôle clé à jouer pour veiller à ce que le financement et les ressources soient investis efficacement dans l'appui au développement durable. Ils sont chargés d'adopter les budgets nationaux, de veiller à ce que ces budgets répondent aux besoins de tous et de s'assurer que leurs gouvernements sont tenus responsables de la manière dont ces ressources sont dépensées et qu'elles sont conformes aux engagements nationaux et internationaux pris. Cette séance se concentrera sur l'importance de veiller à ce que les gouvernements joignent le geste à la parole.

Modérateur : Mme Angela Kiconco, Statisticienne (CEA)

Intervenants :

- Mme Kristen Heim de l'Université de Stellenbosch, Consultante (UIP) (*participation en ligne*)
- Représentant du PNUD, Djibouti

L'intervention sera suivie d'échanges interactifs au cours desquels les délégués pourront partager leur expérience, leurs idées et leurs recommandations.

De la parole à l'acte ! Réalisons les ODD pour tous !

15 h 15-16 h 00

Séance de clôture

Présentation du rapport de la réunion, qui inclut les recommandations faites par les participants lors de chaque séance du séminaire

Maitre de cérémonie : Mme Fatouma Mahdi, fonctionnaire de l'Assemblée nationale, Djibouti

Discours de clôture

M. Mohamed Ali Houmed, Président de l'Assemblée nationale de Djibouti

[Entretiens avec des délégués sur les conclusions du séminaire et sur leur engagement personnel dans la mise en œuvre des ODD]

Mercredi 7 décembre 2022

8 h 00 - 14 h 00

Visite de terrain

Organisé par l'Assemblée nationale de Djibouti. Les participants visiteront le lac Assal, le point le plus bas sur terre en Afrique, et l'Observatoire national du climat.